

Le **CENTRE RÉGIONAL de la PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE de BRETAGNE** est la délégation du Centre National de la Propriété Forestière, établissement public national chargé, conformément aux législations en vigueur, d'orienter et de développer la gestion durable des forêts privées.

A ce titre :

- il élabore le schéma régional de gestion sylvicole et le code des bonnes pratiques sylvicoles qui constituent les documents d'orientation de la gestion durable des forêts régionales ;
- il approuve les règlements types de gestion ;
- il agréé, après instruction, les plans simples de gestion présentés par les propriétaires ;
- il contribue à vulgariser les méthodes de sylviculture auprès des propriétaires forestiers, notamment par le biais d'un programme de réunions d'information forestière et d'un réseau de parcelles d'expérimentation et de démonstration ;



Mesure d'une placette de pin maritime



Une réunion de vulgarisation suivie



- il aide au regroupement et à la coopération entre les propriétaires pour la mobilisation des bois et la réalisation de travaux forestiers ;
- il veille à la bonne valorisation économique du bois et des autres produits et services des forêts ;
- il favorise, par ses actions, la prise en compte des demandes environnementales et sociales dans la gestion des forêts ;
- il établit des propositions et émet des avis sur la mise en œuvre des politiques publiques faisant appel à ses compétences ;
- il concourt au développement durable et à l'aménagement du territoire.



CENTRE RÉGIONAL DE LA PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE DE BRETAGNE



Etablissement certifié selon la norme environnementale ISO 14001

Siège :
8 place du Colombier - 35000 RENNES
Tél. 02 99 30 00 30 - Fax 02 99 65 15 35
courriel : bretagne@crpf.fr
www.crpf.fr/bretagne

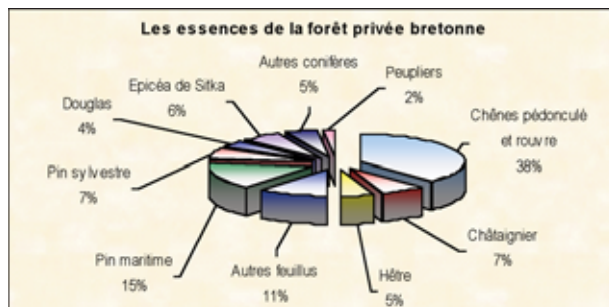
Les chiffres clés de la forêt bretonne

Une forêt diffuse et morcelée :

- 332 000 hectares boisés, soit 12% du territoire régional,
- 90% de forêt privée,
- près de 124 000 propriétaires.

| Catégorie de propriétés | Nombre de propriétaires | Taux de surface cumulée |
|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
| moins de 1 hectare | 89 106 | 13% |
| 1 à 4 hectares | 26 025 | 21% |
| 4 à 10 hectares | 5 658 | 14% |
| 10 à 25 hectares | 1 929 | 12% |
| 25 à 100 hectares | 849 | 16% |
| plus de 100 hectares | 171 | 24% |
| Toutes propriétés | 123 738 | 100% |

Une grande variété d'essences, avec prédominance et progression des feuillus (63%)



Des forêts aménagées selon les principes de la gestion durable

Début 2010, 763 propriétés représentant près de 75 000 hectares sont dotées d'un plan simple de gestion agréé. En outre, on dénombre 657 adhérents au code des bonnes pratiques sylvicoles pour plus de 5 000 hectares.

Une surface boisée qui s'accroît régulièrement

De 152 000 hectares en 1835, la forêt est passée à 332 000 hectares en 1998

Le CRPF, une équipe à votre service

Siège du CRPF : 8 place du Colombier - 35000 RENNES
 ☎ 02 99 30 00 30 - 📠 02 99 65 15 35 - E-mail : bretagne@crpf.fr

Directeur : Nicolas PARANT - nicolas.parant@crpf.fr

Ingénieurs :

Michel COLOMBET michel.colombet@crpf.fr ☎ : 02 99 30 44 99
 Gilles PICHARD gilles.pichard@crpf.fr ☎ : 02 99 30 97 30
 Pierre BROSSIER pierre.brossier@crpf.fr ☎ : 02 99 35 45 04

Technicien chargé d'études

Dashiell HAINRY dashiell.hainry@crpf.fr ☎ : 02 99 35 45 02

Secrétariat :

Marylène FAUVEL marylene.fauvel@crpf.fr ☎ : 02 99 30 45 46
 Valérie VILLAIN valerie.villain@crpf.fr ☎ : 02 99 30 00 30

Comptabilité :

Sophie RONDELÉ sophie.rondele@crpf.fr ☎ : 02 99 30 44 45

Vos élus au conseil d'administration du CRPF représentent la forêt dans les différentes instances où elle entre en jeu.



Membres titulaires du conseil de Centre

- Guy de Penanster : président
- Guy de Courville : 1^{er} vice-président
- André Allanic : vice-président
- Alain de Chabannes : vice-président
- André Dupuy
- Claude Franco
- Roland de Guébriant
- Guy Hervé
- Stéphane du Pontavice
- Le président de la Chambre Régionale d'Agriculture
- Jean-Marc Carreau, représentant du personnel

Antennes départementales

■ Côtes d'Armor ■

Château des Salles, 33 rue des Salles, 22200 GUINGAMP
 ☎ 02 96 21 01 17 - 📠 02 96 21 01 17

Responsable (au siège) : Michel COLOMBET michel.colombet@crpf.fr

Techniciens (permanence) :

Jean-Pierre DROUGARD (vendredi) jean-pierre.drougard@crpf.fr
 Laurent GIRARD (mercredi) laurent.girard@crpf.fr

■ Finistère ■

Maison de l'Agriculture, 5 allée Sully 29322 Quimper cedex
 ☎ 02 98 52 58 75 - 📠 02 98 52 55 82

Responsable : Xavier GRENIÉ xavier.grenie@crpf.fr

Techniciens (permanence) :

Cyrille CORMIER (mercredi) cyrille.cormier@crpf.fr
 Maurice NICOLAS (mercredi) maurice.nicolas@crpf.fr

■ Ille et Vilaine ■

8 place du Colombier - 35000 RENNES
 ☎ 02 99 30 00 30 - 📠 02 99 65 15 35

Responsable (au siège) : Gilles PICHARD gilles.pichard@crpf.fr

Techniciens (permanence) :

Jean-Marc CARREAU (jeudi) jean-marc.carreau@crpf.fr
 Julien BLANCHIN (lundi) ☎ 02 99 35 45 00 julien.blanchin@crpf.fr

■ Morbihan ■

Av. Borgnis Desbordes - BP 398 - 56009 VANNES cedex
 ☎ 02 97 62 60 95 - 📠 02 97 62 04 87

Responsable : Xavier GRENIÉ xavier.grenie@crpf.fr

Techniciens (permanence) :

Joseph GUILLOU (lundi) joseph.guillou@crpf.fr
 Didier MOMPIED (lundi) didier.mompied@crpf.fr



L'équipe du personnel technique est à votre disposition sur le terrain et lors des permanences hebdomadaires au bureau.



Le personnel administratif est à votre service au siège.